



CAP ÉLECTRICIEN

INFORMATIONS

Code RNCP : 38401

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Autres dispositifs :

Plan de développement des compétences.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le questionnaire de motivation.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- La mission de l'électricien est d'amener l'énergie jusqu'à l'utilisateur. Il est indispensable dans tous les bâtiments pour éclairer, chauffer, communiquer, climatiser, alimenter les machines électriques et les réseaux de communication ou effectuer des réparations. Il réalise ces installations d'appareillages électriques et de courant faible (réseau de communication) sur chaque site qu'il soit domestique, industriel ou tertiaire.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Électricien installateur.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du diplôme CAP Électricien.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- ☐ Concevoir et réaliser une installation électrique courant fort et courant faible.
- ☐ Réaliser les travaux préparatoires (organiser son poste de travail avec la lecture des dossiers techniques des schémas électriques...).
- ☐ Mettre en service, assurer la maintenance et la réparation.
- ☐ Réaliser une installation à basse tension, à haute tension.

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail.

Habilitation électrique B1V, Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement général : français, histoire, géographie, anglais, mathématiques, sciences, EPS.

Enseignement professionnel et technologique (ex : Étude de la Construction).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



INFORMATIONS



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



adopteunapprenti-e.com

94,53%

de réussite
à l'examen

Obtention du diplôme,
cohorte 2022-2023

Mis à jour le 31/03/2025



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en entrée de formation.

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

SUITE DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations :

BP Électricien.

Titre Pro Technicien Services de la Maison Connectée ((TSMC).

Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC).

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

Mise à jour le 09/04/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité :
53350904835 – Code APE : 8532Z.